



CRITÈRES D'ADMISSION

● **Personnes mineures (nouveau-nés et enfants jusqu'à leur majorité)**, sans domicile stable, dont l'état de santé ne relève pas de l'hospitalisation ou d'une prise en charge médico-sociale spécialisée, nécessitant des soins ambulatoires et/ou une surveillance rapprochée.

Les nouveau-nés et enfants de moins de 3 ans doivent être accompagnés de leur mère.

Les enfants de 3 à 18 ans ne doivent pas être des mineurs isolés.

● **Femmes enceintes ou mères venant d'accoucher**, en situation de grande précarité, dont l'état de santé, sans relever de l'hospitalisation, nécessite un suivi et un accompagnement adapté.

DURÉE

→ La durée de séjour est de 2 mois renouvelable selon l'évolution de la situation.



LHSS PÉDIATRIQUES
2 RUE DE BRUXELLES
59000 LILLE



<https://eole-asso.fr/>
03 20 58 04 96



LHSS PÉDIATRIQUES

Les 8 places de LHSS pédiatriques ont vocation à accueillir, temporairement, des enfants jusqu'à leur majorité, des mères venant d'accoucher et leur nouveau-né ainsi que des femmes enceintes, sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, dont la pathologie ou l'état général, est incompatible avec la vie à la rue et nécessite un accompagnement médico-social adapté.



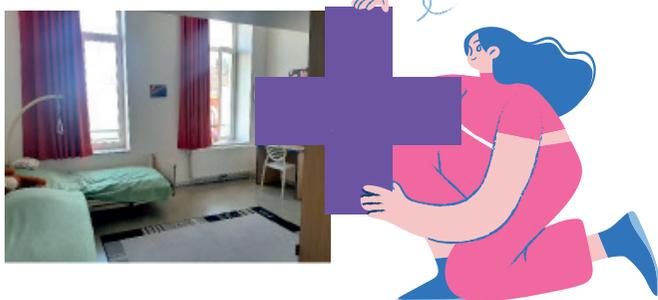
**DISPOSITIF
EXPÉRIMENTAL
AUTORISÉ JUSQU'À
DÉCEMBRE 2023**

CONDITIONS D'ACCUEIL

Le service dispose de 6 chambres individuelles/familiales (dont une PMR) équipées de sanitaires et d'un bureau médical. Il est ouvert 7j/7 et 24h/24.

Les personnes accueillies ont accès à une salle à manger avec cuisine, une buanderie, une salle de visite, une salle parentalité et à un espace Snoezelen.

L'hébergement des accompagnants (mère d'un enfant de plus de 3 ans, père, fratrie), sera étudié, en fonction des besoins, en lien avec les acteurs du secteur social.



ORIENTATION

- Les demandes d'admission peuvent être initiées par les hôpitaux, le SIAO, les acteurs sociaux et médico-sociaux, MSL...
- Demande de prise en charge (volet social et médical) à transmettre au Réseau Santé Solidarité Lille Métropole (RSSLM) à l'adresse mail : regulation.lhss@sante-solidarite.org
- Le RSSLM transmet une demande de prise en charge à l'association EOLE qui valide ou non la demande.

OBJECTIFS DU SERVICE

- Proposer un cadre médico-social sécurisant aux enfants et aux femmes en situation de grossesse ou accompagnées de leur nouveau-né/jeune enfant.
- Intégrer les personnes prises en charge dans un parcours de soins et en prévenir les ruptures.
- Construire une réponse individualisée et adaptée aux besoins de ces personnes.

ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL

- Mise en place de soins médicaux et paramédicaux adaptés.
- Participation à l'éducation à la santé et à l'éducation thérapeutique.
- Soutien parental et éducatif.
- Accompagnement psychologique.
- Accompagnement social (ouverture des droits, mise à jour de la situation administrative, insertion sociale).
- Réassurance (accompagnement à la vie quotidienne, animations...).
- Élaboration d'un projet de sortie.



LES PROFESSIONNELS

L'équipe médico-sociale des LHSS pédiatriques est composée d'un médecin responsable, d'un infirmier, d'un psychologue, d'un Educateur de Jeunes Enfants, d'un éducateur spécialisé.

- Le service est rattaché au dispositif LHSS femmes et adossé au CHRS familles.
- Les membres de ces équipes travaillent en étroite collaboration.
- Des conventions avec des partenaires santé spécifiques (sage-femme, pédopsychiatre...) sont établies.
- L'équipe travaille en partenariat avec les structures médicales et paramédicales, les professionnels de santé, les hôpitaux, l'UTPAS (PMI, ASE), le SIAO, les associations, le secteur de la petite enfance, le milieu scolaire...

